



Paris, le 8 avril 2019

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journée du 9 mai 2019

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du 9 mai 2019 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Solidaires dénonce depuis de nombreux mois les orientations générales du gouvernement en matière de droits des agent-e-s et salarié-e-s. Ces orientations, malgré les revendications portées par les mouvements sociaux, ne subissent aucun changement.

Solidaires dénonce également toutes les orientations concernant la fonction publique et les services publics : abandons de missions de services publics et fermetures de sites laissant sur le côté une partie de la population et augmentant encore les inégalités, 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat.

Le projet de loi de transformation de la fonction publique, dont Solidaires demande le retrait, traduit législativement toutes ces orientations :

- Les instances de représentation des personnels sont fortement ébranlées.
 - ✓ Les CAP sont vidées de la quasi-totalité des compétences, ne permettant plus, de fait, une défense des agent-e-s et une étude approfondie de leurs situations personnelles, alors même que le gouvernement affiche comme priorités l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'«emploi des travailleurs en situation de handicap ».
 - ✓ La fusion des CT et des CHSCT ne permettra désormais plus de traiter l'ensemble des problématiques relatives aux conditions de travail pourtant déjà fortement dégradées (risques liés aux réorganisations, risques physiques) ni aux problématiques type harcèlement.
- Le recours accru au contrat est une attaque inadmissible contre le statut de la fonction publique qui par là-même remet en cause l'égalité d'accès de toutes et tous au service public, sans discrimination
- La mobilité forcée va dégrader la vie des agent-e-s et accompagnera de fait des réformes et restructurations néfastes pour les services publics

- La rémunération au mérite qui s'accroît n'est pas compatible avec le but même du service public

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer à la journée de grève et manifestation pour faire entendre leurs revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique



Gaëlle Martinez